



J ai travaillé 3 semaines dans un magasin je n ai pas été rémunéré

Par Boulbou

J ai travaillé 3 semaines en 2021 à Paris sans rémunération, je n ai reçu aucun documents, habitant Nice
Je suis donc retournée dans ma ville, l employeur me certifiant qu il devait tout me régler, ce qu il n a jamais fait.

Or lors de ma déclaration d'impôt

J ai eu la surprise qu il y a une somme à déclarer aux impôts de la société où j ai travaillé à Paris sans rien avoir perçu, je l ai signalé lors de ma déclaration d'impôts, j ai tenté de joindre l'employeur, celui-ci m a menacé, dernièrement j ai pu joindre le comptable, celui-ci a transmis à une ancienne collègue des documents non signés avec des dates incohérentes, le nom de la personne qui m a employé n apparaît pas, il y a un nom d une gérante que je ne connais pas.

Que dois je faire de ces documents comment être payée

Merci pour votre aide, dans cette affaire très complexe

Par kang74

Bonjour

dans cette affaire très complexe

Pas tant que cela, il suffisait de venir récupérer vos papiers et votre solde tout compte chez l'employeur .

Charge à vous de leur rappeler que vous n'avez pas été payé et de vous déplacer pour récupérer votre chèque .

Par Boulbou

Bien sûr dans le meilleur des cas, ce que vous décrivez est plus logique, cependant j habite à Nice, je devais impérativement rentrer. De plus celui que je croyais être mon employeur ne manifestait aucune volonté de me payer, puisqu il me menaçait de déposer plainte pour harcèlement et je ne sais quoi d autres, d autre part le magasin a changé d'activité, le nom de la personne qui m a employé n apparaît pas dans les documents de la Société. Les documents que le comptable a transmis ont des dates fantaisistes et incohérentes à qui dois je m adresser

Merci pour votre aide

Par kang74

Que vous habitiez à Nice n'entre pas en considération .

Que vous ayez droit à un salaire est normal, il vous appartenait de le mettre en demeure de mettre à disposition votre solde de tout compte (ce qu'il a sûrement fait)

Vous devez vous adresser à votre employeur s'il existe toujours (faites une recherche avec le nom de la société ou le nom de votre employeur)

La Dreets du département de votre employeur peut vous aider peut être .